

Laboratoire Citoyen : COMITE CONSULTATIF CITOYEN

OBJECTIFS :

- **Faire connaître une disposition légale concernant la parole des citoyens**
- **Ouvrir un espace démocratique ouvert aux élus et aux citoyens**

Contact :

- polinrene@gmail.com
- 0609853572

Nous souhaitons vivement une présence de la presse le jour du 3 décembre à Chartres (Informations en dernière page).

Merci de consulter le dossier suivant comprenant :

- le texte de loi
- Présentation du laboratoire expérimental citoyens
- Extraits des études 2015 2016 laboratoire citoyens 2015 2016
- Transformation en « comité consultatif légal d'aide à la création de comités consultatifs »
- Exemple de Réalisations en cours dans des communes (presse)
- Annonce de la conférence débat du 3 decembre

Présentation article L 2143_2 Code général des collectivités territoriales

COMITES CONSULTATIFS CITOYENS

Article L2143-2

- Modifié par [Loi 2002-276 2002-02-27 art. 1 I, 2 jorf 28 février 2002](#)
 - Modifié par [Loi n°2002-276 du 27 février 2002 - art. 1](#)
 - Modifié par [Loi n°2002-276 du 27 février 2002 - art. 2](#)

Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Liens relatifs à cet article

Cité par:

[Code général des collectivités territoriales - art. L2572-14 \(T\)](#)

Codifié par:

[Loi 96-142 1996-02-21](#)

II. Présentation du laboratoire citoyen Eure et Loir (2015-2016) et au Programme de consultation concernant l'aménagement du territoire (5 intercommunalités, conseil régional)

Colibris, Alternatiba, Partagir, Areah et citoyens de Chartres, café philosophique ... et de nombreux membres d'associations diverses Dreux, Orléans, Montpellier, Royan.

polinrene@gmail.com

0237295532

Maître de conférence Paris IV Sorbonne ISHA

Psychosociologue et consultant retraité :

« Organiser la communication, communiquer l'organisation »

helenelagraulet@sfr.fr

Responsable associations

Introduction et avertissement :

I. Notre pensée :

« Nous croyons que la question démocratique est un préalable essentiel au mouvement d'une société vers son progrès économique, technologique et social. Nous sommes convaincus qu'associer localement les citoyens à des mesures qui les concernent est une nécessité de renouvellement de notre démocratie. Dans un climat de crises convergentes et d'évolution rapide des mentalités, la participation citoyenne est une des conditions construites par la base pour rénover la société et rendre effective la démocratie ».

« Je suis la république »... « Le citoyen doit s'approprier la parole »

Le principe du laboratoire citoyen :

Le principe d'un laboratoire citoyen est précisément de tenter de tester des thématiques en vogue dans les flux socio-culturels de la société, de « l'opinion », pour voir si elles correspondent aux attentes des citoyens, telles qu'elles sont exprimées dans une multitude de sites, de blogs, d'associations. À moyen terme, le recueil de ce corpus authentique permet d'établir un tableau très précis de tout ce qui s'exprime dans la société d'aujourd'hui, exprimé et ressenti par de simples citoyens.

Les réalités socio-économiques imposeront à terme ce qu'analyse le laboratoire citoyen. Il fonctionne comme les pièces d'un puzzle, ce que chacun apporte sans avoir une vue d'ensemble, mais qui participe à une construction par des citoyens *lambda* à une construction commune.

II. Une approche méthodologique :

. **Le contenu est la parole des citoyens** des laboratoires expérimentaux. Il a été recueilli **dans le strict respect des sensibilités de chacun, avec méthode, écoute, bienveillance. Ni censure, ni hiérarchie, le recueil est organisé pour donner confiance à chacun, condition sine qua non pour habituer les participants à dialoguer en confiance en fonction du degré de leur prise de conscience. L'essentiel de la démarche est de rapprocher les citoyens, les associations et les réseaux sociaux de leurs élus quelle que soit la sensibilité politique .**

. Les restitutions de tous les éléments de la parole citoyenne qui ont été recueillis se présentent sous forme **d'analyse qualitative** de contenu de chaque séance et font apparaître alors une maturité croissante.

C'est la phase qui permet éventuellement une **analyse quantitative sur de grands échantillons** par des moyens informatiques pour construire des questionnaires.

III. Utilité de la démarche

. Elle sert à faire ressortir une **structure des thématiques des attentes des citoyens (ce que les gens appellent le « ressenti »)**, nécessaire pour :

1. Soit pour les **cahiers d'exigences** du mouvement des maires « Communes citoyennes »
2. Soit pour apporter une contribution au **projet de consultation par informatique pour l'aménagement du territoire de cinq intercommunalités de la région Centre.**
3. Soit pour tout acteur élu concerné par **l'abstentionnisme et la dérive des institutions.**

L'intention est de susciter un intérêt pour que les institutions optent pour une loi participative concernant la gestion des projets de communes.

Ce travail en amont s'adresse aux élus, aux sociologues, aux professionnels de la communication, chacun pouvant y enrichir sa pensée et ses actions, se mettre en adéquation avec une parole authentique des citoyens.

IV. Une double démarche de recherche : Ressenti et projets.

- Pour donner à comprendre pourquoi les citoyens proposent des projets
- Pour donner un sens et une direction et rendre efficace tout sondage
- Pour donner un sens en relation avec les flux socio-culturels à toute **phase quantitative ultérieure**, la structure proposée est composée :
 - d'une partie des **motivations et ressentis** de participants à des laboratoires citoyens
 - d'une **partie projets citoyens nés de l'expression du ressenti.**

V. Thématiques clés dans le langage même des participants. Une prise en compte des nouveaux paradigmes.

Ceci devrait être une source d'éclairage pour tout acteur politique local désireux d'écouter les besoins de ses administrés et d'engager un dialogue, et pressentant la nécessité de réduire l'abstention et de se rapprocher des administrés.

. Une urgence pour l'évolution de la démocratie tenant compte de nouveaux paradigmes sociaux.

Cette démarche part du principe acquis qu'un changement de mentalités ne peut à terme que créer un changement de paradigme ; ce changement profond **amène à compléter la législation sur le mode de fonctionnement des communes par une participation légale sur le modèle du Danemark ou du Canada.**

III. Extraits des études des séances laboratoire citoyen (citations du discours 300 participants)

Projets citoyens avec leurs élus locaux: démocratie participative réelle.

*« (On comprend dès lors que **seul un processus de concertation complet** et réfléchi en commun pourra aboutir à la réalisation d'actions tout en évitant les dérives dénoncées par les participants dans l'analyse de leur ressenti. »*

« . L'élu local souhaité et la représentation citoyenne

*Tout se passe comme si le pouvoir actuel des maires était comme « délégitimé ». Ce divorce entre les administrés et les acteurs sociaux nécessite **une autre démocratie** et un **dialogue institutionnalisé** recréant les conditions de lieux de vie moins soumis à la mentalité du profit et de l'exploitation. »...*

*_ « au niveau des mairies il serait souhaitable **que les maires s'entourent de compétences d'administrés** lorsqu'elles existent).....*

*« **«Une décentralisation»**(1) ,**«utile à l'humain»**(1) (ce qui veut dire que chaque fois qu'un maire partage avec ses administrés, cela ne peut que servir le social et l'humain) ».*

*« De grandes généralités trouvent leurs correspondances même sur le plan local. Globalement on souhaite «remplacer le tout quantitatif par du qualitatif»(1). Autrement dit, en **donnant à l'administré un rôle dans la vie de sa commune.** »....*

IV Le laboratoire citoyens devient en 2017 :

« Comité consultatif d'aide à la création de comités consultatifs dans l'agglomération de chartres »

Esprit des comités consultatifs

Reprendre la parole et construire autre chose que la verticalité et le centralisme de nos institutions nous imposent.

Ni de droite, ni de gauche, et surtout **sans chef ni porte-parole** (c'est là que la démarche est unique et vaut la peine d'être menée), ces nouveaux **espaces de parole et de projet** permettront aux citoyens de construire les bases d'une démocratie renouvelée dans laquelle il nous faut **apprendre à coopérer et co-construire** et créer les bases d'une **représentation politique nouvelle, qui s'organise de bas en haut.**

Citoyen-ne-s et élu-e-s des communes de France, nous souhaitons **nous réunir à l'échelle de nos villes, villages et quartiers pour penser ensemble notre destin commun** et réinsuffler de l'air dans les poumons de notre **démocratie.**

Chaque citoyen pourra rendre compte de son expérience dans cette démarche, nous n'avons ni chef, ni porte-parole.

Notre préoccupation est de susciter le débat et la parole citoyenne, et chercher à reconstruire l'intérêt général hors des structures partisans, de gauche comme de droite.

Les **comités locaux «Communes Citoyennes»** se constituent et travaillent en toute autonomie.

Ils développent et préparent **leurs propositions et leurs exigences** en n'ayant pour point commun les uns avec les autres que de procéder d'**un même calendrier au niveau**

national.

Ethique du comités chartrain et agglomération

PERSPECTIVES 2017

LES COMITÉS CITOYENS CONSULTATIFS

« Laboratoire citoyen de comités consultatifs citoyens »

Une éthique citoyenne

Principes de sociocratie, Égalité, Méthodes. Pas de chef. Chacun apporte une compétence. Un respect et une prise en considération de chacun. Chacun est doué pour quelque chose. Chacun peut participer à la vie de la Cité.

Être informé

Proposer des projets locaux

Participer aux affaires de son territoire (communes, intercommunalités)

Sa mission

Sensibiliser au droit de se faire entendre

Se rapprocher des acteurs, législateurs

Permettre à des groupes locaux de se constituer (procédures méthodologie et formation d'animateurs) en comités consultatifs citoyens. (Quartiers, villages, villes...)

Participation aux cahiers de doléances (communes citoyennes)

Pour ceux que cela motivent.

. Création d'un site d'outils et de dialogue avec liens avec d'autres sites dont « communes -citoyennes.fr »

Avantages

Pour les maires :l avoir une remontée permanente des attentes des citoyennes

Pour les citoyens une possibilité d'être un acteur à la société de demain

Il s'inscrit à la mairie de Chartres comme « comité consultatif citoyens » (article L 2143-2 code général des collectivités locales »

Il devient une personne morale (sans être une association, mouvement)

Il a les listes de tous les électeurs

V Premières réalisations en cours

- Le laboratoire se réunira en offrant une aide méthodologique et une formation à la création de comités consultatifs Dès Janvier 2017**
- Réunions mensuelles (lieux et dates diffusées après 3 déc.)**
- Exemples de réalisations en cours**

Accompagnement Ville de Thiron :

Le conseil municipal vous donne rendez-vous
SAMEDI 8 OCTOBRE 2016
à 11 heures, place Montaigne



Venez partagez avec nous autour du verre de l'amitié :
problèmes, projets, histoire de la rue...



1) Situation au mois de novembre : les grandes lignes d'un projet.

Une **réunion générale de lancement** est prévue le 15 décembre avec différents partenaires et organismes permettant la réalisation d'un « projet centre bourg » :
La prospective fait apparaître une quarantaine de personnes.

* C'est un **recensement à la fois des besoins et des ressources** de tous ordres à **réunir** pour les satisfaire.

p.s. (Une visite est envisagée ?)

- Ce projet vise à satisfaire de **multiples attentes** et engage l'avenir de la commune de Thiron. La liste qui suit est non exhaustive :



fiche | 2

Les rues du Perche,
Georges Brassens
et Maison Neuve.



Dans les rues citées plus haut, on retrouve aujourd'hui beaucoup de pavillons individuels dont certains sont gérés par Habitat Eurélien. Leur construction remonte à une vingtaine d'années. Que sait-on encore sur le quartier ? Il y a cette appellation : *la cour aux pauvres*. Elle date de l'époque où il n'y avait que des champs et une ferme qui s'élevait à cet endroit. Pour terminer, il faut s'arrêter un instant sur l'immense château d'eau, véritable phare qui se voit de très loin. L'ouvrage a toute une histoire. Le saviez-vous ? Dans les années 70, le dessinateur Aslan, de son vrai nom Alain Gourdon, l'a peint sous forme de chouette. L'œuvre est toujours visible et représente un vrai marqueur dans le paysage thironnais.

Prochain rendez-vous citoyen
le 7 janvier 2017 à 11 heures
Place du Marché, Ruelle des
Fossés et Rue de l'Étang.

Ma rue

toute une histoire

Les élus à votre rencontre



8 Octobre 2016

Pour ce deuxième rendez-vous citoyen, la mairie avait fait le nécessaire en distribuant un document informatif dans chaque boîte aux lettres. Les élus conviaient la population du quartier à venir échanger en toute simplicité autour du verre de l'amitié.

A l'heure dite, Place Montaigne, peu de monde pourtant. Qu'importe. Victor Provôt entouré de ses conseillers municipaux rappelle aux personnes présentes l'intérêt d'un tel rendez-vous. « **Nous avons remarqué que bien souvent les habitants n'osent pas se rendre en mairie pour évoquer des problèmes du quotidien. C'est pour cela que nous venons vers vous. Le but est de parler de votre quartier.** » Dans l'assistance, on apprécie la démarche.

Les propos du maire mettent rapidement en confiance. Madame Couteau, 90 ans, est la première à s'exprimer. Elle parle de son bout de pelouse devant sa maison pas toujours bien tondu et des voitures mal stationnées. La vieille dame vit depuis 1996 dans le quartier. Les résidences HLM datent de cette époque. Mr et Mme Bailleau vivent juste à côté. Eux aussi sont des habitués depuis 25 ans. « **Les gamins n'ont rien pour jouer ici** », lance alors un retraité qui regrette l'éloignement de l'aire de jeux ruelle des coteaux. Il est vrai que les enfants sont parfois un peu turbulents. Pour le reste, quelqu'un s'inquiète des antennes relais installées sur le château d'eau tout proche. « **Il y a des gens qui se plaignent de nuisances dans leur sommeil. Est-ce normal qu'il y ait autant d'antennes ?** » réponse du maire : « C'est

l'accumulation des ondes qui peut être contraignante. Certains de nos relais vont être démontés. Ils seront remplacés par d'autres plus performants et à priori mieux pour tout le monde. »

Le maire prend alors la parole : « **Nous avons amélioré l'éclairage public. Avez-vous noté le changement ?** »

La discussion dévie rapidement sur l'obligation d'éteindre les lampadaires la nuit pour faire des économies. Victor Provôt est alors interpellé sur la priorité à droite non respectée par certains automobilistes qui remontent par la rue du Perche. Il promet d'y réfléchir. Pourquoi ne pas instaurer un sens unique ? La rencontre s'achève sur deux propositions, l'une de François Dordoigne 1^{er} adjoint « **installer des bancs publics vous plairait-il ?** » et la seconde de Victor Provôt « **une épicerie ambulante pourrait-elle vous rendre service ?** » Il repartira avec un « **oui mais** » pour la seconde annonce car pour beaucoup descendre en centre-ville pour faire ses courses demeure encore une priorité et source de lien social.

Discussion autour du verre de l'amitié.



Le Parisien



91

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

Des habitants plus impliqués

LES MOLIÈRES

DEPUIS DEUX ANS ET DEMI, Les Molières ont mis en place un conseil des sages, un conseil municipal des enfants et lancé en 2015 une votation citoyenne sur l'adhésion du village au parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse. « Dans les mois à venir, nous prendrons d'autres initiatives

pour encore mieux associer les habitants », a indiqué mardi Yvan Lubraneski, le maire (PS).

L'élu annonce ainsi l'adhésion du village au mouvement lancé par le site Communes-citoyennes.fr. « Les citoyens se rassemblent et construisent une communauté de projet », explique l'association.

Premier comité local le 27 septembre.

Une reunion Conférences débat est organisée le 3 Décembre 2016 :

Une conférence débats et questionnements à Chartres
Samedi 3 Décembre 2016
à 15h00

Foyer d'accueil chartrain
salle de l'aéronef
12, rue Hubert Latham – Chartres



Organisé par le Laboratoire Citoyen de Chartres

« Les Communes Citoyennes »

réunion d'informations et d'échanges

Citoyens dans la Cité : Ensemble

Nous Sommes la Démocratie !?

Pour être entendu, il existe une solution :

Le Comité Consultatif Citoyen

Art, L2143-2 du code général des collectivités territoriales.

Animé par : **Yvan Lubraneski** maire, et

André Bellon ancien député.

Organisateurs: **Hélène Lagraulet** helenelagraulet@sfr.fr

René Polin polinrene@gmail.com

N.B. : Nous ne sommes pas un mouvement politique, mais un cadre d'expression libre.

Nous ne faisons que promouvoir un dialogue entre élus et administrés de la cité.

La participation réelle aux affaires locales et territoriales, pour les petits projets comme les grands !

Samedi 3 Décembre 2016 à 15h00

Foyer d'accueil chartrain
salle de l'aéronef
12, rue Hubert Latham – Chartres





Président de l'Association pour une Constituante

Biographie [\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)

André Bellon est [polytechnicien](#) (X 1963), ingénieur civil des [Ponts et Chaussées](#), DES d'économie et [administrateur de l'Insee](#)¹. Il est élu député des [Alpes-de-Haute-Provence](#) aux [élections législatives de 1981](#)², [1986](#)³ et [1988](#)⁴, sous l'étiquette du [Parti socialiste](#). En 1992, il est élu Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Il se présente en 1993 sous l'étiquette *Gauche républicaine*, mais est battu.

Retiré de la politique, critique sur les dérives du PS et de la vie politique française, il est un collaborateur régulier du [Monde diplomatique](#).

Courant 2006, il devient l'un des fondateurs du groupe de réflexion « République ! »⁵.

En 2007, il fonde l'association pour une Constituante⁶ dont il est président. Celle-ci appelle le peuple français à modifier les institutions et

à se réapproprier la vie politique autour d'une [assemblée constituante](#) et de l'élaboration de cahiers de doléances.

Il est membre de la Société des amis d'Alexandre Dumas.

Œuvres[\[modifier | modifier le code\]](#)

avec [Anne-Cécile Robert](#) : *Un Totalitarisme tranquille : La démocratie confisquée* . Syllepse, 2001.

Nous souhaitons vivement une présence de la presse le jour du 3 décembre

Merci